

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITE DE SAINTE-JEANNE D'ARC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,

Louise Boivin directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

QUE :

Le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'année 2011 seront déposés à la séance ordinaire de la municipalité le 6 février 2012.

DONNÉ À STE-JEANNE D'ARC, ce 24ième jour du mois de janvier 2012.

**Louise Boivin
Directrice générale**

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je, soussignée Louise Boivin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8.00 heures et 17.00 heures 24e jour du mois de janvier 2012, à chacun des endroits suivants:

Bureau de poste et à l'entrée du bureau municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 24e jour de janvier 2012.

**Louise Boivin
Directrice générale et secrétaire-trésorière**